

Pour parler de 39 et de 92

La reine de Hollande et son prince arrivent au Canada aujourd'hui

PAULE BEAUGRAND-CHAMPAGNE

Les Hollandais sont des nostalgiques; comme nous, ils aiment se souvenir. De quelque génération qu'ils soient, ils affirment volontiers, avec chaleur, avoir avec le Canada et les Canadiens une relation particulière, une dette d'affection, depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Mais les Hollandais sont aussi des gens d'affaires, tournés vers l'avenir et notamment 1992, lorsque l'Europe des 12 deviendra une véritable et complète communauté économique. Et ils entendent bien, à cette date, avoir déjà bien fait leurs jeux et devenir — ou plutôt demeurer — la plus importante porte d'entrée sur cette Europe unie.

Ce matin même, la reine Béatrix des Pays-Bas entreprend au Canada une visite d'État de neuf jours au cours de laquelle elle visitera sept provinces. Cette visite est à la fois celle du souvenir et celle de l'établissement de liens encore plus serrés entre le Canada et les Pays-Bas, dans des domaines comme la haute technologie, les énergies nouvelles et l'environnement.

La reine et son époux, le prince Claus, sont d'ailleurs accompagnés dans leur visite d'au moins deux ministres, dont celui des Affaires étrangères, Hans van den Broek. Il est à noter que les Pays-Bas se situent au septième rang des pays vers lesquels nous exportons et au quatrième rang de ceux qui investissent le plus au Canada (\$ 2.4 milliards à la fin de 1987).

À Ottawa, les tulipes sont là pour accueillir la reine aujourd'hui : après la guerre, en 1946, la princesse héritière Juliana (la mère de l'actuelle reine) avait fait don à la Ville d'Ottawa de 20,000 bulbes à fleurs, en signe de reconnaissance pour son hospitalité. La princesse Juliana et ses deux filles, Béatrix et Irène, ont en effet trouvé refuge dans la capitale canadienne pendant les cinq années de l'occupation de leur pays par les Allemands. Elles habitaient « Stornoway », devenue ensuite la résidence officielle du chef de l'opposition fédérale, et la princesse Margriet est née en 1943 à l'hôpital général d'Ottawa.

Se souvenir, pour les Hollandais, c'est aussi faire en sorte qu'aucun de leurs descendants n'ignore le rôle qu'ont joué des milliers de jeunes Canadiens dans la libération de leur pays le 5 mai 1945; 7,000 Canadiens y ont laissé leur vie. Et les Hollandais insistent avec émotion sur le fait que ces jeunes hommes leur ont redonné leur liberté bien plus que sur la victoire militaire que cela a signifié.

Quelques cérémonies du souvenir, y compris l'inauguration d'une exposition « Heureux prin-

temps », marqueront donc cette visite royale. La reine rencontrera aussi, à plusieurs endroits, des représentants de la communauté hollandaise canadienne. Ces immigrants et descendants d'immigrants, venus surtout depuis 1945, sont 400,000 au pays, principalement dans la région de Toronto et dans l'Ouest.

Dès cet après-midi, un premier Accord de coopération sera signé entre le Canada et les Pays-Bas, sur l'environnement. Quatre priorités en font l'objet : la pollution de l'air, la protection du sol et de l'eau, la gestion de l'environnement, les technologies non polluantes. Les deux pays ont plusieurs problèmes et positions en commun : les pluies acides venues d'autres pays, la pollution de l'air et la protection de la couche d'ozone, entre autres.

Par ailleurs, les Pays-Bas, qui exportent vers le Canada pour plus de \$ 750 millions (1987), le font surtout dans des secteurs liés à la haute technologie. Plus de 300 entreprises néerlandaises effectuent de la recherche dans ce terrain d'avenir.

Les Hollandais se sont donc donné comme priorités de discussion, au cours de cette visite d'État, les domaines suivants : technologies de forage « offshore » (notamment des plates-formes automatisées, et ils relèquent avec intérêt du côté de « Hibernia »), technologie médicale (biotechnologie et équipements médicaux), et technologie environnementale.

À Calgary, la reine Béatrix participera à un symposium sur les « perspectives et stratégies des années 90 dans l'industrie du gaz et de l'huile », surtout pour y souligner l'expertise de son pays dans ces technologies spécialisées.

Enfin, nul ne le nie, les Hollandais sont aussi ici pour insister auprès des industries canadiennes sur « le nouveau dynamisme » que représentera l'Acte unique de 1992 pour l'économie européenne. Il devient intéressant, disent-ils, d'investir aux Pays-Bas, « porte d'entrée de l'importation en Europe », où le système de distribution par terre et par eau est déjà particulièrement bon. « Nous sommes, ajoutent-ils, des marchands depuis toujours. Nous avons une mentalité internationale, une ouverture aux autres qui font de nous des collaborateurs intéressants sur le plan commercial. » Ils sont donc à la recherche de « joint ventures », entre autres.

Quant à l'accord de libre-échange que le Canada a signé avec les États-Unis, il ne les inquiète pas, sauf si les Américains décidaient d'adopter une attitude protectionniste. Il fait plutôt du Canada « le port d'accès le plus prometteur vers le marché nord-américain ». D'où l'intérêt pour eux d'y élargir des têtes de pont le plus tôt possible.